

sanctions obligatoires sélectives constitueraient un progrès utile et pratique. Le gouvernement canadien espère donc que tous les états, y compris ceux qui préféreraient des sanctions générales obligatoires, pourront et voudront convenir que les sanctions obligatoires sélectives sont à souhaiter. Nous appuyons l'intention du gouvernement britannique de se faire co-auteur d'une résolution à cette fin devant le Conseil de sécurité, avant la fin de l'année, si la situation illégale n'a pas pris fin et si tous les membres du Commonwealth aux Nations Unies lui donnent leur plein appui ce qui, nous l'espérons ardemment, sera le cas.

En même temps, ma délégation constate qu'il y a des membres des Nations Unies, y compris des membres du Commonwealth, qui préfèrent l'autre méthode de mettre fin à la situation illégale par l'emploi de la force armée. Depuis l'origine, le gouvernement canadien a des doutes sérieux quant à une telle mesure. Il faudrait des forces considérables. La destruction qui en découlerait en Rhodésie constitue un prix élevé à payer. Les répercussions politiques, sociales et économiques à l'intérieur et à l'extérieur de la Rhodésie seraient très graves. Comme l'a signalé le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, lors de la discussion générale le 23 septembre dernier, le Canada demande si l'emploi de la force pourrait atteindre le résultat désiré. Est-ce qu'il ne ferait pas tort à ceux qu'il cherche à aider?

Les Premiers Ministres du Commonwealth, à la réunion à Londres, n'étaient pas d'accord sur la question de la force armée. J'aimerais cependant signaler qu'après une discussion complète et sans détours, ils ont convenu de la nécessité de certaines sanctions obligatoires sur l'opportunité de l'aide à la Zambie et sur le maintien du Comité des Sanctions du Commonwealth qui a été institué par la Conférence de Lagos pour examiner les effets des sanctions et pour coordonner l'assistance à la Zambie. Par dessus tout, on a convenu à Londres de chercher à mettre fin à la situation illégale, comme premier pas vers le rétablissement d'une société équitable en Rhodésie, appuyé sur la non-discrimination et sur l'égalité d'opportunités. Ma délégation signale que le gouvernement britannique a pris des engagements importants. Si le régime illégal ne consent pas à restaurer le gouvernement légal sous l'autorité exécutive du gouverneur, la Grande-Bretagne, comme je l'ai signalé, sera disposée à se faire co-auteur de sanctions obligatoires sélectives devant le Conseil de sécurité, avant la fin de l'année. Le gouvernement britannique retirera également toutes ses propositions constitutionnelles antérieures et ne sera pas, par la suite, disposée à porter devant le Parlement britannique un règlement qui implique l'indépendance avant le régime de la majorité. Ces engagements présupposent le plein appui du Commonwealth. J'espère qu'effectivement tous les membres des Nations Unies accorderont leur appui à ces mesures qui renforceront sensiblement la campagne de sanctions et l'objectif futur d'une Rhodésie indépendante sous le régime de la majorité. Le gouvernement canadien, depuis longtemps, appui l'indépendance sur ces assises.